



## Location de véhicule

-----  
Par petrus

A la suite d'une location d'un véhicule utilitaire, la société Leclerc location a refusé de me rendre la caution de 1500? sous prétexte que j'avais fait une éraflure sur leur véhicule en le garant lors de sa restitution. Depuis la somme a été débitée ce matin de mon compte.

-----  
Par ESP

UN BONJOUR EST UN SALUT SIMPLE ET UTILISABLE !!!

Bonjour

Qui conduisait pour garer le véhicule ?.

-----  
Par petrus

J'étais le seul conducteur lors de la location et c'est moi qui a garé le véhicule. Je ne conteste pas l'éraflure, mais son prix : 1500?! Leclerc ne m'a fourni aucun devis ni justificatif pour m'extorquer cette somme disproportionnée par rapport aux réparations. Réparations qu'ils n'effectuent pas car lors de ma prise du véhicule j'ai constaté de multiples impacts sur le carrosserie et même un sur le parebrise (fiche d'état du véhicule signé par l'agent Leclerc).